

**Extrait de décision portant autorisation spéciale en cœur du parc national des Cévennes, pour travaux, constructions, installations, hors droit de l'urbanisme
N° 20100067 du 27 mai 2010**

Pétitionnaire : Mme Martine FRAISSE

Localisation des travaux : Lozère / 48110 – LE POMPIDOU / Tartabisac

N° de parcelle forestière : 61 C2

Nature des travaux : Réfection du linteau de la porte d'entrée d'une ancienne bergerie

Article 1 : Le pétitionnaire est autorisé à réaliser les travaux dont la localisation et la nature sont décrits ci-avant :

Article 2 : L'autorisation visée à l'article 1 est assortie des prescriptions suivantes :

- Le linteau bois de la porte d'entrée sera remplacé par une poutre en châtaignier brute de sciage ;
- La reprise de la maçonnerie sera réalisée en pierres de calcaire prélevées sur place hourdées au mortier de chaux et d'appareillage à joints creux et serrés se confondant à l'existant ;
- En fin de chantier toutes traces de travaux devront être effacées (enlèvement de gravas, nettoyage général).